

PRÉ - PROGRAMME DE FORMATION FORMATION ACTION

CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE UNE STRATÉGIE POUR LA PRODUCTION, DIFFUSION ET ADMINISTRATION D'UN SPECTACLE DE CIRQUE

L'atelier de la production diffusion du cirque d'aujourd'hui

De janvier à décembre 2026

*4 sessions de 2 jours en présentiel + 1 session de 3 heures en visioconférence + 7 heures
d'accompagnement individuel*

*Cette formation s'inscrit dans un parcours concourant au développement des compétences.
Action de formation réalisée selon les articles L.6313-1 et 6313-2 du Code du Travail*

Avant-propos

Agissant depuis 12 ans dans l'accompagnement artistique, l'Avant Courrier a rapidement initié des sessions de formation autour de la production-diffusion, à destination des porteur·euses de projets, c'est à dire les artistes et leurs accompagnateur·ices. Ces formations (d'un format de 2 à 5 jours) ont pour objectif de transmettre aux stagiaires un certain nombre d'outils et de leur faire comprendre l'importance de bâtir une vision stratégique autour de chaque projet.

Avec la proposition d'un « atelier », il s'agit d'aller un peu plus loin. La formation-action, par l'alternance entre temps de réflexion ou de transmission d'outils, l'échange entre pair·e-s et la mise en pratique rend l'apprenant·e acteur·ice de sa formation. Après le succès de la première édition en 2024, l'Avant Courrier continue de s'associer avec La Volière, Archaos Pôle National Cirque, L'Espace périphérique (Ville de Paris-La Villette), Le Plongeoir Pôle National Cirque et le Festival Circolo, pour proposer cette formation. Comme le cirque, elle est itinérante, pour aller au plus près des temps forts de la profession et des lieux essentiels.

Public

Artiste de cirque professionnel·le ou en cours de professionnalisation
Accompagnateur·ice d'un projet cirque

Prérequis

Avoir un projet artistique, une création et/ou une diffusion en cours ou à venir en lien avec les Arts du Cirque (quel que soit le niveau d'avancement du projet)

Être majeur·e et maîtriser le français

Être disponible sur l'intégralité du parcours

Un positionnement individuel des stagiaires sera réalisé lors d'un entretien téléphonique durant la phase d'admission.

Objectifs d'apprentissage

- Connaître les différentes étapes de production et diffusion d'un spectacle de cirque ainsi que les différentes composantes de l'écosystème du spectacle vivant
- Développer une vision stratégique autour de son projet dans le domaine du cirque
- Développer ses compétences de gestion de projets autour de quelques outils adaptés à la réalité de terrain (organisation et planification du travail, modèle économique, communication)
- Affirmer ses compétences de direction et/ou de pilotage de projet, préciser son positionnement

Formation professionnelle proposée par L'Avant Courrier - Déclaration d'activité en tant qu'organisme de formation enregistrée auprès du Préfet de la Région Pays de la Loire – NDA n° 52441109444. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

En partenariat avec La Volière-LRDA 2 bis avenue Albert de Mun 44600 Saint-Nazaire - Certificat QUALIOPi N° 339679/r1 - Déclaration d'activité en tant qu'organisme de formation enregistrée auprès du Préfet de la Région Pays de la Loire – NDA n°52440620944. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat. Siret 528 747 033 00025 | APE 9001 Z

Programme

Session #1 : 22 et 23 janvier 2026 (2 jours)

Lieu : Archaos Pôle National Cirque, pendant l'Entre 2 Biennales (Marseille)

Formatrices : Nolwenn MANAC'H et Louise-Michèle YOU

22 janvier 9h30-18h

Matinée 9h30 – 13h:

Brise-glace / présentation de la démarche, des participant·es et des formatrices

Présentation globale de la formation et de la méthodologie de travail via une frise chronologique d'une production de spectacle.

De la naissance d'une idée à sa confrontation au réel : modélisation du travail de clarification, exercice de l'interview et enregistrement en binôme.

Repas collectif

Après-midi 14h30 -18h

Témoignage # 1 Fred Deb fondatrice du projet de la Volière, sur sa trajectoire professionnelle, depuis un carrière artistique à la création d'un lieu agissant à différents endroits de la filière cirque

Comprendre et prioriser les différents outils de communication autour de son projet.

Rédiger un dossier de présentation.

Travail à partir des documents d'un spectacle, programmé sur la Biennale

23 janvier 9h30-18h

Matinée 9h30 – 13h :

Comprendre l'écosystème du spectacle vivant, avec un focus sur le cirque de création

Témoignage #2 Simon Carrara, Co-directeur d'Archaos-Pôle National Cirque, sur sa trajectoire professionnelle, le projet d'Archaos (de compagnie à Pôle Cirque), et la présentation d'un des dispositifs portés par le Pôle.

Repas collectif

Après-midi 14h30 -18h

Établir une stratégie de production – diffusion pour son projet. Exercice de carte mentale individuelle, puis restitution par groupe

Maîtriser quelques outils de planification. Exercice autour du planning de production ou de diffusion

// Hors formation// possibilité de voir le spectacle *Des Nuits pour voir le jour* de la Cie Allégorie dans le cadre de l'Entre 2 Biennales (coût à la charge des participant·es)

Session #2 : 25 et 26 mars(2 jours)

Lieu : Espace périphérique, lieu de création dédié aux formes contemporaines du cirque, de l'espace public et de la marionnette (Ville de Paris- La Villette)

Formatrices : Nolwenn MANAC'H et Louise-Michèle YOU

25 mars 9h30-18h

Matinée 9h30 – 13h :

Quoi de neuf ? Retours sur les contenus et exercices de la session précédente et temps d'échange autour des problématiques actuelles des participant·es sur leur terrain professionnel (en lien avec le projet travaillé en formation)

Témoignage #3 Sylvie Cadenat, Coordinatrice du programme de résidence artistique de l'Espace périphérique, autour de son parcours professionnel, le projet de l'Espace Périphérique, ainsi que sur la question de la temporalité à laquelle présenter son projet artistique aux professionnel·les.

Repas collectif

Après-midi 14h30 -18h

Faire la présentation de son projet à l'oral : préparation d'une présentation rapide (le pitch) pour les moments informels, ainsi qu'une présentation de projet de type « Circa ». Exercices par petits groupes (filmés si accord des participant·es).

26 mars 9h30-18h

Matinée 9h30 – 13h :

Connaître les différentes sources de financements.

Traduire son projet en budget et établir une stratégie financière, en ayant connaissance des dispositifs généralistes d'aide à la création et ceux spécifiques au cirque.

Appréhender le stress pour mieux vivre son travail.

Repas collectif

Après-midi 14h30 -18h

La question des retours artistiques : quand et comment les faire pour fonctionner en équipe ?

Témoignage #4 Charlotte Dezes (Médiatrice culturelle chez Cirque Ici- Johann Le Guillerm), sur son parcours professionnel et les enjeux de la médiation portée par les équipes artistiques

Session #3 Mercredi 27 et jeudi 28 mai 2026 (2 jours) au Plongeur Pôle national cirque pendant le festival Le Mans fait son Cirque (Le Mans)
Formatrice : Louise-Michèle YOU et Nolwenn MANAC'H

27 mai 9h30-18h

Matinée 9h30 – 13h :

Quoi de neuf ? Retours sur les contenus et exercices de la session précédente et temps d'échange autour des problématiques actuelles des participant·es sur leur terrain professionnel (en lien avec le projet travaillé en formation)
Connaître les différents coûts de représentation d'un spectacle
Établir son prix de cession

Repas collectif

Après-midi 14h30 -18h

Témoignage #4 Isabelle YAMBA (experte DRAC et programmatrice de la saison culturelle de Lerne), sur son parcours professionnel et sa participation en tant qu'experte aux comités techniques DRAC : comment les politiques de l'État se mettent-elles concrètement en place ? Sur les enjeux d'un projet intercommunal situé en milieu rural.
Focus sur la diffusion à l'international

28 mai 9h30-18h

Matinée 9h30 – 13h :

Structurer juridiquement son projet
Témoignage #5 Richard Fournier (Directeur), sur son parcours professionnel, le projet du Plongeur et du parcours pour sa labélisation, ainsi que les enjeux de la médiation au cœur de son projet.

Repas collectif

Après-midi 14h30 -18h

Mettre en place une veille efficace
Collaborer sereinement entre chargé·e de production-diffusion et artistes : définir sa fiche de poste et son articulation au sein de sa structure
Piloter le travail en équipe : introduction aux enjeux des ressources humaines et focus sur les obligations en matière de lutte contre les VHSS.

// Hors formation// Possibilité d'assister à des spectacles et à une partie du temps fort professionnel organisé par le Plongeur – date et thématique à déterminer

Session #4 2 Jeudi 10 et Vendredi 11 septembre 2026 pendant le festival Circolo (Tilburg, Pays Bas),
(dates susceptibles de modification).

Formatrices : Nolwenn MANAC'H et Louise-Michèle YOU

Jour 1 9h30-18h

Matinée 9h30 – 13h :

Quoi de neuf ? Retours sur les contenus et exercices de la session précédente et temps d'échange autour des problématique actuelles des participant-es sur leur terrain professionnel (en lien avec le projet travaillé en formation)
Établir un devis

Repas collectif

Après-midi 14h30 -18h

Témoignage #5 Lucho Smit (directeur artistique du festival Circolo), sur son parcours professionnel, le projet de Circolo, et le regard d'un artiste qui continue de créer tout en ayant de nouvelles responsabilités professionnelles
Lister les différents contrats du spectacle

Jour 2 9h30-18h

Matinée 9h30 – 13h :

Penser sa diffusion : de l'autodiagnostic à l'établissement d'un plan d'action.
Bâtir une communication professionnelle : invitation pro, emailing et fichier contact

Repas collectif

Après-midi 14h30 -18h

Comprendre et savoir utiliser les différents contrats du spectacle
Planifier son travail, les enjeux de l'organisation personnelle et collective du travail

// Hors formation// Possibilité d'assister à des spectacles et à une partie du temps fort professionnel organisé par le festival Circolo – date et thématique à déterminer

Session #5 le 10 décembre 2026 de 9h30 à 12h30 en visio conférence

Formatrices : Louise-Michèle YOU et Nolwenn MANAC'H

Matinée 9h30 – 12h30 La planification du travail

Quoi de neuf ? Retours sur les évolutions et parcours des participant-es depuis le démarrage de la formation
Et maintenant ? Établir son plan d'action à court, moyen et long terme.
Prendre du recul : quelques outils d'éducation populaire pour aiguïser son sens critique.

Moyens et méthodes pédagogiques

Cette formation est pensée dans un dialogue entre les membres du groupe et les formatrices.

- Association des stagiaires au contenu (brainstorming, travail à partir des documents de chacun·e comme outil de travail pour le groupe)
- Chacun·e étant riche d'expériences et d'un parcours dans le secteur artistique, nous mettrons en œuvre certains moments en petit groupe de 2-3 personnes où chacun·e apporte un œil extérieur et bienveillant au projet de l'autre.
- Intervention d'autres professionnel·les du secteur (administrateur·ices, programmeur·ices, etc.) pour diversifier les points de vue.
- Des outils techniques ou de réflexion sont apportés par les formatrices pour étayer les retours du groupe.
- Partage des problématiques rencontrées par les participant·es dans l'exercice de leur métier.
- Pour soutenir l'acquisition de compétences techniques et organisationnelles sur l'administration, la production et la diffusion d'un spectacle de cirque, nous nous appuierons sur une boîte à outil d'une quinzaine de fiches pratiques, qui seront remises aux stagiaires au fur et à mesure de la formation, via un padlet en ligne.
- Afin d'encourager la réflexion et la mise en place d'une vision professionnelle sur un projet, nous utiliserons des outils telle que la mise en pratique (exercice de présentations divers) ainsi que des outils de pensée graphique.
- Réalisation d'entretiens individuels en visio en dehors des temps de formation pour accompagner les besoins des stagiaires sur des compléments de formation personnalisés.

À tout moment les stagiaires sont en mesure de solliciter la formatrice référente de la formation, Nolwenn Manac'h, pour les aider à faire face à des difficultés en lien avec la formation avant, pendant ou après la formation. Soit directement pendant la formation, soit pendant les temps de rendez-vous individuel, soit par mail.

Moyens techniques

La formation a lieu au sein des lieux partenaires des quatre sessions de formation en présentiel, ainsi qu'en visio-conférence.

Les adresses des salles de travail sont envoyées aux stagiaires par mail au minimum 3 semaines avant chaque nouvelle session.

Les sites sont accessibles aux personnes en situation de handicap, cependant il conviendra de prévenir la référente handicap afin de faciliter votre accueil en fonction de vos besoins.

Des salles de réunion équipées du matériel nécessaire aux temps de formations théoriques sont disponibles sur place.

Il est demandé aux stagiaires de prévoir un crayon et bloc-notes et si possible d'un ordinateur portable. Les stagiaires auront également besoin d'être équipés·es d'un téléphone qui leur permet d'enregistrer l'audio et de filmer. Pour les stagiaires non équipés·es de ce matériel, il conviendra de prévenir Nolwenn MANAC'H au minimum 2 semaines avant le début de la session de formation.

Formatrices

Nolwenn MANAC'H et Louise-Michèle YOU se sont rencontrées sur les bancs du Master Direction des projets culturels de l'Institut d'Études Politiques de Grenoble. Après quelques années, elles se retrouvent en 2014 pour fonder l'Avant Courrier, bureau dédié à l'accompagnement des artistes de cirque.

Nolwenn MANAC'H exerce le métier de responsable de production diffusion depuis 2010, après quelques années dans le patrimoine. Elle accompagne aujourd'hui les artistes Pauline Dau, Nathalie Oleinik et le Cirque du Docteur Paradi et anime des formations depuis 2017. Au sein du bureau, elle porte également le développement général de la structure ainsi que son insertion dans les réseaux professionnels.

Louise-Michèle YOU travaille depuis 10 ans à la production diffusion de spectacles de cirque contemporain. Ses expériences précédentes dans les musiques actuelles, le cinéma documentaire, puis au sein d'une collectivité locale, lui ont appris à naviguer entre différents mondes du domaine culturel, et avec des casquettes variées (coordination de collectifs, administration, production).

Au sein de l'Avant Courrier, elle accompagne des projets en France et à l'international (Galapiat Cirque notamment), et travaille également à l'administration.

L'Avant Courrier. Bureau d'accompagnement créé en 2014, l'Avant Courrier porte aujourd'hui une dizaine de spectacle en production, diffusion et /ou administration. Il propose une offre de formation à destination des artistes et des professionnels des métiers de l'accompagnement, à partir des réalités du terrain et des besoins concrets identifiés au fil de sa pratique. www.avantcourrier.fr

Modalités d'évaluation

A l'issue du stage, chaque stagiaire s'auto-évaluera sur ses acquis à l'aide d'un Questionnaire à Choix Multiples qui sera corrigé en groupe. Chaque stagiaire sera invité à remplir une évaluation « à chaud » pour évaluer le contenu et sa compréhension de la formation. Entre six et douze mois après la fin de la formation le stagiaire sera invité à compléter une évaluation « à froid » via un formulaire en ligne.

Un certificat de réalisation sera délivré au stagiaire à l'issue de la formation. Le certificat mentionne l'intitulé de la formation, le volume horaire de la formation et le pourcentage de réalisation de la formation en fonction de l'assiduité du stagiaire.

Durée & effectif de la formation

Effectif minimum : 5 stagiaires
Effectif maximum : 10 stagiaires

Durée : 66 heures sur une durée de 12 mois (janvier - décembre 2026)
8 jours (7h/ jour) répartis en 4 sessions de 2 jours
+ 1 session de 3 heures de visioconférence
+ 7 heures de conseils personnalisés en visio par stagiaire

Formation professionnelle proposée par L'Avant Courrier - Déclaration d'activité en tant qu'organisme de formation enregistrée auprès du Préfet de la Région Pays de la Loire – NDA n° 52441109444. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

En partenariat avec La Volière-LRDA 2 bis avenue Albert de Mun 44600 Saint-Nazaire - Certificat QUALIOP n° 339679/r1 - Déclaration d'activité en tant qu'organisme de formation enregistrée auprès du Préfet de la Région Pays de la Loire – NDA n°52440620944. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat. Siret 528 747 033 00025 | APE 9001 Z

Admission et délai d'accès

L'admission des stagiaires dans la formation se fait selon les modalités suivantes :

- Envoi de votre CV accompagné d'une lettre de motivation à l'Avant Courrier : nolwenn@avantcourrier.fr avant le 30 novembre 2025
- Entretiens téléphoniques pour échanger sur le projet et les attentes des stagiaires et vérifier l'adéquation avec les objectifs de la formation
- Validation de l'inscription et établissement du dossier de prise en charge. Votre demande d'admission est confirmée par mail dans lequel une fiche d'inscription à compléter vous sera transmise.

Coûts et financements de la formation

Le coût pédagogique de la formation est de **3696 € net de TVA*** par stagiaire + adhésion de 18 € à l'association La Volière.

Les frais pédagogiques peuvent être pris en charge par les organismes financeurs de la formation professionnelle (AFDAS, Pole Emploi, plan de formation employeur...)** . N'hésitez pas à nous contacter pour vous accompagner dans cette démarche à administration@lavioliercirque.com

Après avoir reçu la demande d'admission au stage et une fois la candidature validée par la formatrice référente, La Volière adresse un devis au stagiaire ou à son organisme financeur. Pour les personnes ne pouvant pas bénéficier des fonds dédiés à la formation professionnelle continue (non-résidents français, etc), un tarif spécifique peut être mis en place. Merci de nous contacter par mail à administration@lavioliercirque.com afin d'en faire la demande.

A noter : les repas du midi sur les séances en présentiel sont pris en charge.

Les Conditions Générales de Vente, sont consultables sur le site internet lavioliercirque.com dans la rubrique « Lien aux Artistes » (formation professionnelle)

** TVA non applicable, exonération de TVA spécifique œuvre sans but lucrative : article 261 7 1 b du CGI*

***Formation non éligible au Compte Personnel de Formation (CPF)*

Accessibilité / handicap

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Dans une démarche de co-analyse des besoins et des réponses, notre équipe proposera une solution de compensation et/ou d'adaptation de nos prestations en réévaluant nos moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement.

Aussi nous vous remercions de contacter en toute confidentialité Cindy Le Clère Ez Zammoury, référente handicap au 06 43 34 84 13 ou par mail à administration@lavioliercirque.com pour discuter de vos besoins.

Formation professionnelle proposée par L'Avant Courrier - Déclaration d'activité en tant qu'organisme de formation enregistrée auprès du Préfet de la Région Pays de la Loire – NDA n° 52441109444. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

En partenariat avec La Volière-LRDA 2 bis avenue Albert de Mun 44600 Saint-Nazaire - Certificat QUALIOP n° 339679/r1 - Déclaration d'activité en tant qu'organisme de formation enregistrée auprès du Préfet de la Région Pays de la Loire – NDA n°52440620944. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat. Siret 528 747 033 00025 | APE 9001 Z

Réclamations & difficultés

Si le ou la stagiaire rencontre des difficultés pendant le déroulé du stage, il pourra solliciter la formatrice référente de la formation, Nolwenn MANAC'H nolwenn@avantcourrier.fr afin de faire part de ses besoins et/ou difficultés. Une rencontre sera alors organisée en ce sens pour éviter la rupture de parcours et réadapter le programme au stagiaire. Vous pouvez également nous transmettre toutes vos réclamations à administration@lavolierecirque.com

Les profils de nos stagiaires

En 2023, 100% de nos 18 stagiaires recommandaient nos formations et donnaient une note moyenne de 9,6/10 en lien avec la qualité globale de nos formations.

RGPD

En vous inscrivant à ce parcours, vous acceptez d'être contacté.e par mail et/ou téléphone au sujet des aspects administratifs et organisationnels de la formation professionnelle. Les informations collectées pourront être mise à disposition de l'organisme finançant votre formation professionnelle (AFDAS, Pole Emploi ...), des formateur.rices, de l'organisme de formation et des partenaires de la formation. Conformément à l'article 34 de la loi "informatique et libertés", vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification ou de suppression des informations vous concernant. Vous pouvez vous désinscrire à l'issue du parcours de formation en nous adressant un mail à administration@lavolierecirque.com.

Engagement qualité & règlement intérieur

Le certificat Qualiopi N°339679/r1 de LA VOLIERE-LRDA valable du 20/02/2024 au 02/05/2025 ainsi que le règlement intérieur est téléchargeable sur le site internet lavolierecirque.com dans la rubrique « Lien aux Artistes » (formation professionnelle).

Contact pour toute question

Nolwenn MANAC'H nolwenn@avantcourrier.fr ou par téléphone 06 76 78 01 19

Vous êtes intermittent-e ?

Contact à l'AFDAS pour étudier vos possibilités de prise en charge
Laurence BILLON l.billon@afdas.com